

**Le Maire**  
**Conseiller départemental**  
**des Hauts-de-Seine**

**Monsieur Gilles MERGY**  
Conseiller municipal

Cabinet du Maire  
Affaire suivie par : Stéphanie LE CALOCH  
Tél : 01 41 13 21 03  
Courriel : [stephanie.lecaloch@fontenay-aux-roses.fr](mailto:stephanie.lecaloch@fontenay-aux-roses.fr)  
Objet : demande d'intervention auprès du Garde des sceaux

Fontenay-aux-Roses, le 28 avril 2021

Monsieur,

Je fais suite à votre question écrite du 7 avril dernier, me demandant d'intervenir auprès du Garde des sceaux pour qu'en cas de divorce, la justice puisse prononcer en priorité la résidence alternée entre les deux parents.

Si la question de l'intérêt de l'enfant dans les situations conflictuelles issues de la séparation des parents est essentielle, elle n'en demeure pas moins d'une grande complexité et dépasse largement le champ de notre compétence communale. Il me semble pour ma part, et cet avis est partagé par l'ensemble de l'équipe municipale, qu'il n'appartient qu'au juge aux affaires familiales, dont c'est le métier, d'analyser au cas par cas les situations individuelles et de prendre la décision la plus équilibrée pour l'enfant.

Je vous invite à interpellier notre député qui pourra, s'il l'estime utile, porter cette demande auprès du Garde des sceaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Laurent VASTEL**